

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

SEVERINE VORIN-FORMATION/CONSEIL

Siège social : 5, rue du port-77810 Thomery-Tél. : 07 61 57 93 12

email : severine.vorin@gmail.com site : www.oser-conseil.com

SIRET : 501 761 142 00048 – NAF 8559A

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 77 0647077 auprès du préfet de région Ile de France
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 Mise à jour le 14/02/2022 à Thomery par Séverine VORIN, consultante

« Le bilan de compétences doit permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. » Article L 900-2 du Code du Travail.

Le bilan de compétences a pour objectif d'amener le bénéficiaire à construire un projet professionnel cohérent, réaliste en lien avec ses compétences, valeurs, intérêts, motivations et qui tient compte des exigences du marché de l'emploi.

Le bilan de compétences est la première étape dans la construction de votre projet professionnel. Il vous permet de faire le point et d'élaborer un projet réaliste que ce soit en vue de vous réorienter, de vous remobiliser sur votre poste, de vérifier un projet d'emploi, de formation ou de VAE ou encore de créer votre entreprise.

Le Bilan de compétences, figure en 10ème catégorie de l'article L.6313-1 du Code du travail : « 10° Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ».

Notre démarche vise à vous rendre acteur de votre bilan et de votre devenir professionnel. Le bilan devient alors un espace de parole, de réflexion et de découvertes où vous pouvez :

- Découvrir vos intérêts professionnels,
- Identifier vos talents et compétences,
- Définir vos motivations et valeurs avec plus de clarté,
- Déterminer les points d'appui et les points de vigilance de votre personnalité,
- Valider votre projet par le biais d'enquêtes métiers
- Elaborer à travers ces différentes notions un projet cohérent avec le marché du travail et en adéquation avec vos aspirations.

PREREQUIS NECESSAIRES POUR SUIVRE L'ACTION

Aucun prérequis.

Le bilan de compétences s'adresse aux personnes qui souhaitent analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, leurs motivations et les possibilités d'évolution professionnelle, dans le contexte d'une mobilité interne ou externe à l'entreprise.

Un premier entretien gratuit et sans engagement nous permet de nous rencontrer, de faire le point sur vos attentes et de vous présenter notre parcours et la démarche.

DUREE

SEVERINE VORIN-FORMATION/CONSEIL

Siège social : 5, rue du port-77810 Thomery-Tél. : 07 61 57 93 12

email : severine.vorin@gmail.com site : www.oser-conseil.com

SIRET : 501 761 142 00048 – NAF 8559A

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 77 0647077 auprès du préfet de région Ile de France (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 Mise à jour le 14/02/2022 à Thomery par Séverine VORIN, consultante

Le bilan de compétences dure 24 heures.

Il comprend 14 heures d'entretien (7 entretiens de 2h), 2h de tests et 8H de travail personnel portant sur des exercices simples d'accès, des tests de personnalité et d'intérêts et des recherches personnelles.

Il s'effectuera sur une période comprise entre 4 et 12 semaines.

Nous fixons ensemble le planning des entretiens.

MODALITES DE DEROULEMENT

Le bilan de compétences est conduit par un consultant unique expert dans son domaine, exclusivement en individuel, en face à face ou à distance en visio.

Un bilan de compétences comprend les trois phases suivantes :

Une phase préliminaire :

- Confirmer le bénéficiaire dans ses besoins et ses attentes
- Informer des conditions du déroulement du bilan, et des moyens utilisés
- Mettre en place un engagement réciproque

Une phase d'investigation :

- Identifier et évaluer les compétences et aptitudes du bénéficiaire
- Identifier les intérêts et motivations
- Informer le bénéficiaire sur les métiers et le marché du travail
Dégager des pistes de projets concrets et cohérents au regard du profil et du bassin socio-économique ciblé.

Une phase conclusion :

- Définir les étapes et moyens de mises en œuvre du projet
- Explorer une solution alternative
- Rédiger un plan d'action détaillé

Un entretien de suivi 6 mois après la fin de la prestation vous sera proposé. Cet entretien vise à :

- S'assurer de la mise en place des différentes étapes définies dans le plan d'action
- Réajuster les objectifs si besoin

Le consultant référent reste disponible par mail et téléphone durant les six mois qui suivent la fin du bilan.

METHODE

Le travail proposé s'organise autour des pôles, cognitif, social, expérientiel et éducatif et se base sur l'interaction entre un milieu en évolution et un individu en cours de changement.

SEVERINE VORIN-FORMATION/CONSEIL

Siège social : 5, rue du port-77810 Thomery-Tél. : 07 61 57 93 12

email : severine.vorin@gmail.com site : www.oser-conseil.com

SIRET : 501 761 142 00048 – NAF 8559A

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 77 0647077 auprès du préfet de région Ile de France
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 Mise à jour le 14 /02/2022 à Thomery par Séverine VORIN, consultante

Il est basé sur les principes d'éducabilité cognitive et de programmation neurolinguistique plaçant le participant au coeur de son parcours, acteur de ses démarches.

Dans cette optique, le consultant se situe en accompagnateur. Son rôle est en effet de vous accompagner en vous apportant un soutien et des moyens pour analyser votre situation, pour vous orienter, pour construire votre projet et prendre des décisions (Passation de tests, outils d'aide à la décision, contacts, ressources documentaires, réseau...)

MODALITES D'EVALUATION

Un document de synthèse personnelle et strictement confidentielle vous est remis à l'issue du bilan. Ce document reprend le déroulé du bilan et du processus décisionnel et un plan d'action détaillé en lien avec le/les projet (s) définis.

TARIFS

Le tarif d'un bilan de compétences se situe entre 1780€ et 1850€ net de taxes selon les modalités de prise en charge et vos besoins exprimés.

Vous pouvez avoir recours à un bilan de compétences soit par la voie d'une prise en charge par l'employeur (Plan de développement des compétences de l'entreprise), soit dans le cadre d'une démarche personnelle (Compte Personnel de Formation "CPF")

Les demandeurs d'emploi peuvent également solliciter un financement.

DELAI D'ACCES

Notre organisme de formation s'engage à répondre en 48h à toute demande d'information.

Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction des besoins et de vos enjeux.

Est instauré un délai minimum obligatoire de 11 jours ouvrés entre la date d'envoi de la proposition de commande par l'organisme de formation et la date théorique d'entrée en formation. Ce délai de réflexion est l'occasion de valider votre engagement dans la démarche.

ACCESSIBILITE

Public en situation de handicap

Nous nous engageons pour le handicap.

Nous sommes à même de vous réorienter vers des organismes adaptés ou de vous proposer une solution 100% digitale pour réaliser votre bilan de compétences.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap, nous trouverons des solutions ensemble !

Moyens matériels

Un bureau d'entretien individuel équipé d'un PC relié à internet

Documentation papier et numérique sur les métiers, le marché de l'emploi

Photocopieur

Téléphone

SEVERINE VORIN-FORMATION/CONSEIL

Siège social : 5, rue du port-77810 Thomery-Tél. : 07 61 57 93 12

email : severine.vorin@gmail.com site : www.oser-conseil.com

SIRET : 501 761 142 00048 – NAF 8559A

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 77 0647077 auprès du préfet de région Ile de France (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 Mise à jour le 14/02/2022 à Thomery par Séverine VORIN, consultante

les rendez-vous à distance sont réalisés via la plateforme ZOOM, les documents pédagogiques, supports, évaluations sont alors échangés par mail.

CONSULTANTE

Séverine VORIN – Consultante en bilan de compétences - Titulaire d'une maîtrise de lettres modernes et d'un diplôme universitaire « formation conseil » - 20 ans d'expérience professionnelle en conduite de bilan de compétences.



Consultante en mobilité professionnelle depuis 20 ans, je vous propose aujourd'hui, avec enthousiasme, une approche intégrative et globale du bilan professionnel respectueuse de vos talents et vos envies.

Grâce à mon expertise de l'orientation et de la reconversion, j'accompagne des professionnels, lycéens, jeunes diplômés et chefs d'entreprises dans leur processus de choix décisionnel : Cap sur la carrière de leur rêve !

Mes outils: Neurosciences, Psychologie Positive, Communication relationnelle, Accompagnement aux changements.

Mon approche: Joie, pragmatisme et expertise!

CONTACT

Votre contact unique est Séverine VORIN. Ce sera également votre contact privilégié concernant la qualité des formations et les éventuelles situations de handicap.

07.61.57.93.12 – severine.vorin@gmail.com

SEVERINE VORIN-FORMATION/CONSEIL

Siège social : 5, rue du port-77810 Thomery-Tél. : 07 61 57 93 12

email : severine.vorin@gmail.com site : www.oser-conseil.com

SIRET : 501 761 142 00048 – NAF 8559A

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 77 0647077 auprès du préfet de région Ile de France (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 Mise à jour le 14 /02/2022 à Thomery par Séverine VORIN, consultante

CHARTRE DEONTOLOGIQUE MON ETHIQUE

La charte qualité dans le respect du code du travail a pour objectif de formaliser le cadre de notre démarche qualitative de nos prestations de bilans.

- Permettre au bénéficiaire d'élaborer un ou des projets professionnels réalisables basés sur des plans d'action et stratégies de progrès adaptés.
- Amener le bénéficiaire à être acteur de son parcours et responsable de son bilan.
- Informer le bénéficiaire de façon claire sur le centre de bilan, les méthodes et les outils utilisés, le déroulement du bilan.
- Aider le bénéficiaire à préciser ses attentes, ses motivations, vérifier avec lui l'opportunité de la démarche et le mettre en contact avec les conseillers bilan à même de réaliser son accompagnement.
- Mettre en œuvre des outils et méthodes adaptés aux objectifs du bénéficiaire et assurer un nombre d'heures d'entretien suffisants sans dépasser trois mois.
- Aider le bénéficiaire à identifier ses acquis, qualités et compétences personnelles et professionnelles transférables sur le marché du travail.
- Faciliter l'accès à l'information sur les métiers et secteurs d'activités
- Elaborer avec le bénéficiaire un document de synthèse conforme aux indications réglementaires et lui rappeler qu'il en est l'unique propriétaire.
- Evaluer avec le bénéficiaire la qualité de la prestation et proposer un suivi de bilan de compétences dans les mois qui suivent.
- Respecter la réglementation relative au bilan de compétences et notamment la confidentialité des informations communiquées.
- Travailler en partenariat avec des experts dans leur domaine. Faciliter l'échange, la formation, l'information des conseillers afin de leur permettre de proposer un accompagnement de qualité.

INDICATEURS QUALITE

Nombre de bilans réalisés depuis 2020 : **50**

Taux d'assiduité : **100%** - Taux de rupture : **0%**

Taux de satisfaction : **5/5** (note attribuée par nos clients sur « mon compte formation »)

4,84/5 depuis 2020 (sur la base d'un questionnaire de satisfaction remis à l'ensemble de nos clients à l'issue de la prestation)

SEVERINE VORIN-FORMATION/CONSEIL

Siège social : 5, rue du port-77810 Thomery-Tél. : 07 61 57 93 12

email : severine.vorin@gmail.com site : www.oser-conseil.com

SIRET : 501 761 142 00048 – NAF 8559A

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 77 0647077 auprès du préfet de région Ile de France (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 Mise à jour le 14 /02/2022 à Thomery par Séverine VORIN, consultante